



ETUDE DE CAS

Une entreprise industrielle fabrique un produit fini P à partir de deux matières premières M_1 et M_2 dans deux ateliers A_1 et A_2 , puis conditionné et vendu.

La matière première M_1 est traitée dans l'atelier A_1 , d'où l'on obtient un produit semi-fini PSF. Le produit semi fini PSF est ensuite transformé dans l'atelier A_2 par adjonction de la matière première M_2 . On obtient un produit fini P qui est conditionné puis vendu.

Les informations fournies par la comptabilité sont les suivantes.

1) Stocks au 01/10 :

M_1 : 2 000 kg à 225 kg

M_2 : 1 200 kg 400 F le kg

P : 3 500 unités évaluées à 7.850.000 F

Emballages : 1000 unités à 410 F l'unité.

2) Achats du mois :

M_1 : 18 000 kg à 275 kg

M_2 : 12 000 kg 310 F le kg

Emballages : 10.000 unités à 300 F l'une

3) Consommation par unité produite :

M1	2kg
M2	1kg
Emballage	1 unité

4) Main d'œuvre directe :

Atelier 1 : 4 500 h à 810 F l'heure

Atelier 2 : 2 000 h à 850 F l'heure

Conditionnement : 1 500 h à 820 F l'heure

5) Charges indirectes :

Les totaux après répartition secondaire sont les suivants :

	Approvisionnements	Atelier 1	Atelier 2	Conditionnement	Distribution
Totaux secondaires	6 000 000	1 350 000	700 000	2 250 000	1 500 000
Nature U.O	Kg M.P acheté	H MOD	H MOD	Le produit conditionné	Le produit vendu

Epreuve du 2^{ème} groupe**6) Production du mois :**

PSF : 8 000 unités

Produit P : 7 500 unités terminées et 500 produits en cours ayant utilisé la totalité des matières ; valeur 1 450 000F.

7) Ventes du mois : 10 000 unités P à 3 000F l'une.**8) Stocks au 31/10:**

M1: 3 950 kg

M2 : 5300 unités

P : 1000 unités

Emballages : 3 500 unités

TRAVAIL A FAIRE

- 1) Achever le tableau de répartitions des charges indirectes ;
- 2) Calculer, dans des tableaux, les coûts, coûts de revient et résultat analytique (les sorties sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré)
- 3) Retrouver le résultat de la comptabilité générale sachant que les dotations aux provisions non incorporables sont de 150 000 F et que le capital est 10 000 000 F rémunéré à 9% l'an.
- 4) A titre de vérification, établir le compte de résultat.